



Lille, le 8 novembre 2013

Syndicat National de l'Éducation Physique
Fédération Syndicale Unitaire
Académie de LILLE

Déclaration du SNEP/FSU
Conseil Régional de l'UNSS Nord Pas De Calais

Le SNEP/FSU, en tant qu'administrateur du Sport Scolaire et de l'UNSS se satisfait de la réunion de ce Conseil Régional de l'UNSS, attendu depuis plus de 18 mois.

Nous estimons que cette instance doit tenir tout son rôle au sein du débat démocratique concernant le fonctionnement de l'UNSS Régionale et Départementale et devrait se réunir à raison de 2 à 3 séances par année scolaire.

Deux regrets cependant :

- L'absence de Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille (certes excusé) en tant que Président de cette instance : sa présence aurait été un signe fort du regard porté sur la pratique sportive des 58000 jeunes de notre académie dans le cadre du Sport Scolaire. Toutefois nous remercions Monsieur Olivier Calais IA-IPR EPS de présider cette instance.
- Le retard dans la diffusion des documents préparatoires, en amont de cette réunion, ne nous permettant de travailler nos interventions et nos argumentaires sur les différents sujets abordés dans de bonnes conditions.

Depuis le début de l'année scolaire 2013-2014, un syndicat de personnels de direction, pour ne pas le citer le SNPDEN/UNSA, a lancé un mot d'ordre sur le refus d'assumer la Présidence de l'Association Sportive et de déléguer cette Présidence, par intérim, à un enseignant d'EPS. Le SNEP/FSU a interpellé Monsieur le Recteur de l'Académie de Lille sur cet état de fait ; plusieurs Recteurs d'Académie ont déjà rappelé les obligations de cette mission qui incombe aux chefs d'établissements, au regard des textes en vigueur. Nous vous demandons, de nouveau, d'apporter une réponse à ce dysfonctionnement qui met en péril le développement du Sport Scolaire dans les EPLE.

La récente fête du Sport Scolaire et les remontées positives de cette journée, que vous avez dû percevoir au travers du bilan et des reportages que la DEVEP vous a communiqués, sont des gages de la vitalité de cette exception française que représente les Associations Sportives affiliées à l'UNSS au sein des établissements scolaires ; l'organisation récente des nombreux cross d'établissements (liés pour une bonne part d'entre eux à une action citoyenne et solidaire autour de l'Association « ELA ») en est une autre preuve.

Ne gâchons pas cette fabuleuse expérience pour nos jeunes !

Le représentant du SNEP /FSU de l'Académie de Lille